

**BÉNÉVOLES
ASSOCIATIFS**
ces formations
sont pour **VOUS !**

Edition 2011/2012

www.reseau-sara.org





Le Conseil régional d'Alsace avec les bénévoles !

En Alsace, plus de 300 000 bénévoles s'impliquent dans les associations. Ils y consacrent leur temps, leur énergie et leur talent. Ils le font avec beaucoup de générosité.

Aujourd'hui, le Conseil régional d'Alsace souhaite les remercier. Car leur engagement est le plus important qui soit : il permet de renforcer le lien social dans notre région.

Pour leur exprimer notre gratitude, nous avons choisi de mettre à la disposition de tous les bénévoles alsaciens un programme de formation.

Il répond aux besoins les plus pratiques de la vie associative. Il est notamment destiné aux petites structures qui n'ont pas beaucoup de moyens techniques et qui doivent pourtant répondre quotidiennement à des questions juridiques et administratives de plus en plus complexes.

Tous les bénévoles alsaciens pourront suivre ces sessions de formation, qui se tiendront, en soirée, partout en Alsace, de novembre 2011 à juin 2012.

Si vous-même êtes un(e) bénévole, je vous invite à suivre les formations que nous mettons à votre disposition. Elles vous permettront de mieux conduire et mieux réussir vos projets associatifs.

Philippe Richert
Ministre chargé des Collectivités Territoriales
Président du Conseil Régional d'Alsace

La Région Alsace vous propose

un programme de formations, construit et coordonné par le **réseau SARA**¹, en partenariat avec la **CRES Alsace**² et la **CPCA Alsace**³, de **novembre 2011 à juin 2012**.

Les modules thématiques proposés, en soirées et les samedis, sont dispensés par différents organismes de formation implantés en Alsace et ayant une bonne connaissance du milieu associatif.



- 1 - Soutien aux Associations en Région Alsace
- 2 - Chambre Régionale de l'Économie Sociale
- 3 - Conférence Permanente des Coordinations Associatives

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX SPÉCIFICITÉS ASSOCIATIVES

7 MODULES THÉMATIQUES ...

Cadre juridique et fonctionnement associatif
Communication
Modes de financement des projets
Responsabilité et assurances
Obligations fiscales et sociales
Comptabilité d'une association
Fonction employeur

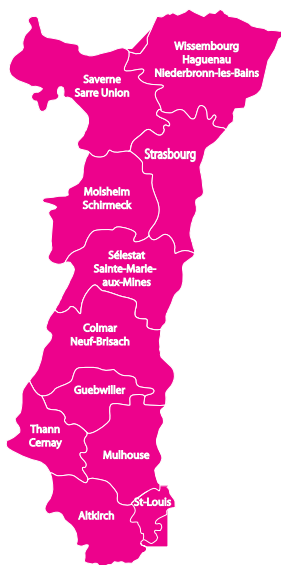
... 1 FORMATION “RÉFLEXION-ACTION” SUR LA QUESTION DE LA MOBILISATION DES BÉNÉVOLES

Fédérer autour du projet associatif

... PROPOSÉS SUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION ALSACE

- Haguenau et environs
- Alsace Bossue
- Saverne et environs
- CUS¹ Nord
- CUS¹ Sud
- Molsheim – Sélestat et environs
- Colmar et environs
- Mulhouse et environs
- Thur Doller et environs

1 - Communauté Urbaine de Strasbourg



RENSEIGNEMENTS

Association SARA

Maison des Associations de Strasbourg
1a place des Orphelins - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 23 26 38 – Fax 03 88 60 75 92
E-mail : permanent.sara@wanadoo.fr

INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.reseau-sara.org

www.region-alsace.eu



Région Alsace
1, place Adrien Zeller
B.P. 91006 • 67070 STRASBOURG Cedex
Tél.: 03 88 15 68 67 • Fax : 03 88 15 68 15
e-mail : contact@region-alsace.eu